

Marie et Jacques de Romieu, une fratrie vivaroise.

Quand la Littérature de la Renaissance s'invite à Viviers

A Viviers, la Renaissance, c'est d'abord une approche architecturale, identifiée à la Maison des Chevaliers. C'est ensuite une approche historique avec les aventures du célèbre Noël Albert, sieur de Saint Alban, à qui l'on doit la belle façade de la Maison des Chevaliers, et qui sera impliqué dans quelques faits d'armes locaux des premiers épisodes des guerres de religions (entre 1562 et 1568).

Mais saviez-vous que sur la fin de la période Renaissance, Viviers a hébergé aussi une poétesse, Marie de Romieu, ayant accédé à une certaine notoriété parisienne par l'entremise de son frère Jacques, avant d'être redécouverte sur la fin du XIXe, et d'être aujourd'hui encore étudiée dans certaines universités internationales ?

Nous allons essayer de vous faire découvrir cet épisode de notre histoire locale, en nous appuyant plus particulièrement sur les travaux de quelques érudits qui s'y sont intéressés bien avant nous :

- **Guillaume Colletet**¹, auteur au XVIIe d'une histoire de la poésie française,
- **Prosper Blanchemain**², qui a préfacé en 1878 une réédition des textes de Marie de Romieu,
- **Auguste Le Sourd**³, généalogiste, qui a publié en 1934 ses recherches sur Marie et son frère Jacques, poète et chanoine de notre Cathédrale,
- **André Vinandy**⁴, qui a publié en 1972 une nouvelle étude critique des textes de Marie.

La Renaissance et la littérature.

La littérature de la période Renaissance a été marquée par des auteurs célèbres tant en France qu'au-delà de nos frontières. Nous pouvons citer :

- L'humaniste hollandais **Erasmus** (1469-1536), qui étudia à Paris (*Adages – 1500 / Eloge de la folie - 1511*)
- L'Espagnol **Cervantès** (1547-1616) et son célèbre *L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* (1605), considéré comme le premier roman moderne.
- L'Anglais **William Shakespeare** (1564-1616) dont l'œuvre ne se résume pas en quelques lignes.

¹ **Guillaume Colletet** (1598-1659), poète et essayiste, auteur d'une Histoire des Poètes français, membre du groupe des *Illustres Bergers*, groupe littéraire français constitué vers 1625 et rassemblant de jeunes poètes et érudits ronsardiens catholiques.

² **Jean-Baptiste-Prosper Blanchemain**, né le 16 juillet 1816 à Rouen et mort le 25 décembre 1879 à Oulches, est un poète et critique littéraire français. Il a fourni des articles au Bulletin du bouquiniste et publié un assez grand nombre d'éditions de poètes et d'écrivains appartenant pour la plupart à l'époque de la Renaissance.

³ **Auguste Le Sourd** est un historien et archiviste français, spécialiste de l'histoire du Vivarais, né le 4 août 1875 à Vals-les-Bains et mort le 7 février 1934 à Baix.

⁴ **André Vinandy**, critique littéraire, spécialiste de la littérature du XVIe, ayant aussi publié une étude sur l'usage du pamphlet pendant les guerres de religions.

- Dans le royaume de France, citons – chronologiquement - pour le roman ou les essais **Guillaume Budé** (1467-1540), **François Rabelais** (1494-1553), **Etienne de La Boétie** (1530-1563), **Michel de Montaigne** (1533-1592),
- Et pour la poésie, toujours en France, **Clément Marot** (1496-1544), **Joachim du Bellay** (1522-1560) et **Pierre de Ronsard** (1524-1585), tous deux membres de la **Pléiade**, **Théodore Agrippa d'Aubigné** (1552-1630), poète et soldat protestant, ...

Qui n'a pas en mémoire la célèbre ode à Cassandre de Ronsard, qui débute ainsi :

*Mignone allons voir si la rose,
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil ...*

Mais la littérature Renaissance, ce sont aussi des auteures et poétesses, telles **Marguerite de Navarre** (1492-1549), auteure de l'Heptaméron, **Madeleine des Roches** (1520-1587) qui avec sa fille **Catherine** (1540-1587) animèrent salon à Poitiers, la lyonnaise et « Belle Cordière » **Louise Labé** (1524-1566), ou encore **Marie de Gournay** (1565-1645), féministe, amie de Montaigne...

Les œuvres de ces auteur.e.s ont pu être connues et diffusées grâce à Gutenberg (1400-1468), inventeur de la presse à imprimer en 1434, et en 1453 de la typographie avec des caractères métalliques, permettant dès lors une plus large diffusion des textes jusqu'ici écrits et dupliqués manuellement.

Mais connaissez-vous **Jacques de Romieu** (1555-1632) et sa sœur cadette **Marie** (? - ?), tous deux natifs de Viviers, et dont les œuvres ont été publiées en 1581 et 1584 à Lyon et à Paris ?

Les premiers « Romieu » à Viviers.

Pour mieux situer nos jeunes auteurs vivarois, essayons de remonter un peu le temps, à partir de l'étude d'A. Le Sourd basée sur une exploitation d'actes civils et religieux de l'époque qu'il a pu consulter.

Nous y apprenons que vers 1418, un **Alzias Romieu**, de Cavaillon, serait venu guerroyer vers Viviers.

Nous retrouvons plus tard un **Claude Romieu** (? – 1490 ?), de son état boulanger à Viviers (vers 1479), locataire d'une boutique située rue Chabrerie (rue Chèvrerie aujourd'hui. Claude a épousé avant 1490 une Jeannette Hébrard. Ont-ils eu une descendance ?

C'est possible... Car le premier « Romieu » de Viviers identifié avec certitude se prénomme **Etienne (dit Etienne I^{er})**. Il est lui aussi boulanger, propriétaire de sa boutique rue Chabrerie, et il épouse en 1522 **Cécile Meysonnier**. Ils auront cinq enfants, deux fils - **Etienne (dit Etienne II)** et **Jean** – et trois filles - **Marguerite, Anne** et **Jacquette** -. Etienne I^{er} décèdera en 1555. A ce moment, la famille ne devait pas être très riche.

Etienne (II) poursuivra l'exploitation de la boulangerie familiale. En 1555, il épousa **Anne Aulbert** (ou « **des Aubers** »), l'une des quatre enfants survivants de Baptiste Aulbert et de Loyse Fabrie (ou Faure), et avec laquelle ils auront trois fils – **Jacques**, l'ainé, **Nicolas** qui prendra la suite de la boulangerie familiale, **Michel** le cadet – et une fille **Marie**. Le mariage a lieu en présence du curé de « Rac en Dauphiné » et de « Sainte-Heulalye du diocèse de Viviers ». C'était la veille des guerres civiles qui allaient dévaster Viviers. Lors de la Saint Jean de 1580, il sera élu consul de Viviers. Il décèdera en 1581 ou 1582 selon les deux calendriers en vigueur à l'époque.

Jean de Romieu, un moment en conflit avec son frère sur la succession de leur père, épousa vers 1570 **Jeanne Faure**, de Viviers qui hérita à la mort de son père d'une maison « dans la rue qui va de la place au château », d'une grange à Cubières et de vignes à Romanas. A son décès vers 1595, il laisse deux filles, **Jeanne** († 1625 ?) et **Pétronille** († 1605 ?), *deux cousines germaines*, donc, de Marie et Jacques, qui se marieront respectivement avec Grégoire Chastaignier et Claude Eschalabruéys, tous deux vivarois. Cette lignée ne donnera donc pas de nouveau Romieu à Viviers.

Marguerite elle aussi eut un conflit avec Etienne à propos de l'héritage de leur père. Elle épousera **Vincent Baudon**, de Viviers, avec lequel elle eut deux fils, **Jean** et **Claude**, *deux cousins germains* de nos poètes. Vincent était maçon, et avec son frère Giraud, il intervint à la demande des frères Guérin et Claude Meyssonier, chanoines de la cathédrale, pour murer dans la maison de Roderi le trésor menacé par les exactions des troupes de Noel Albert !

Jacquette, qui fut sans doute l'ainée des enfants d'Etienne I^{er}, a épousé **Blaise Girard**, boulanger lui aussi. Ils auront quatre enfants, **Mathieu** le fils et ses trois sœurs **Antonie**, **Espérance** et **Claude**, *cousin et cousines germaines* de Jacques et Marie.

Antonie épousera en 1575 **Guillaume Baratier**, de Flaviac, qui deviendra notaire à Viviers. Elle sera atteinte de la peste et mourut vers 1600, non sans avoir eu une fille, prénommée aussi **Antonie**, qui se maria à **Pierre Doyse** en juin 1596 avec pour témoins le cousin de sa mère, Jacques de Romieu, « docteur es-droits, chanoine et sacristain en l'église cathédrale de Viviers, et **Gabriel de Banne**, maître de chœur.

Sa sœur **Espérance** se maria en 1582 à un autre boulanger de Viviers, **Guillaume Gaultrier**, avec toujours Jacques comme témoin, mais aussi l'oncle Jean, et Guillaume Baratier son beau-frère. Ils eurent un fils, **Jean**, qui sera aussi boulanger, et une fille, **Marie**.

De **Mathieu** et sa sœur **Claude**, A. Le Sourd ne nous dit rien de précis.

En 1591, quand est réglée devant notaire et témoins la succession d'Etienne II, **seuls sont mentionnés aux registres les trois fils** Jacques, Michel et Nicolas. **Aucune trace de Marie**. Est-elle décédée avant d'avoir dépassé la trentaine, ce qui n'est pas à exclure en cette période trouble ?

Jacques, l'ainé, est né en 1555, et décèdera en 1632. Nous y reviendrons.

Michel, le cadet, serait né en 1575. Il a été « marchand », recteur de la chapelle de l'hôpital de Viviers, et décèdera en 1632 sans descendance.

La date de naissance de **Nicolas**, qui sera donc boulanger, n'est pas mentionnée. Il sera à son tour élu consul de Viviers lors de la Saint Jean de 1588 et siégera à cette occasion aux Etats du Vivarais. Marié une première fois à **Marguerite Darbon**, parente de **Peyrone Affidat**, riche famille vivaroise, avec qui il aura un fils unique, **Jacques (II)**, filleul et héritier de son oncle Jacques, et qui sera lui aussi chanoine de Viviers. **Après lui, le nom « Romieu » semble disparaître complètement de Viviers.**

Car en 1610, Nicolas contracte un second mariage avec **Antonie Merine**, veuve **Plantade**. Mais il décèdera en 1618 sans autre descendance.

Les Romieu et l'Ardèche

Le nom « **Romieu** » serait à l'origine celui des **pèlerins de Rome**, puis par extension, celui des pèlerins au sens large. Une famille Romieu est localisée à **Arles**. Un **Lantheaume Romieu** qui vivait au XVI^e fut poète et historien, auteur d'une « histoire des antiquités d'Arles » en 1574. Au XVIII^e, un des fils de **Paul-Antoine Romieu**, vivant à Arles, est présent à la cour du Roi où il excelle en poésie ! Au XIX^e, **Louis Roumieux**, félibre, est présent sur Nîmes (1829-1894).

La poésie semble être **un point commun** à tous ces Romieu !

Pour A. Le Sourd, il ne fait aucun doute que Jacques et Marie sont bien vivarois, mais d'autres auteurs, antérieurement à son étude généalogique, les disaient de **Saint Fortunat** ou encore de **Pradelles**.

Certes ils étaient attachés à **Saint-Fortunat** par parenté (par la grand-mère paternelle, une **Meissonnier**, et par leur mère, une **Albert**, deux familles de Saint-Fortunat), ce qui peut expliquer les erreurs d'autres biographes régionaux dénoncées par A. Le Sourd.

Des Romieu ont aussi vécu à **Pradelles** ; une généalogie de 1906 fait apparaître une parenté avec les **Frévols de Ribains**, héritiers de la branche aînée et possesseur d'un « charmant » portrait d'une Marie de Romieu qui aurait été une très belle jeune femme.

M. E. Bourras, dans la *revue du Vivarais (1901)* va jusqu'à dire que Marie serait même née à Saint-Fortunat. Il cite des correspondances entre Jacques et Marie faisant état de leur parenté avec les Meissonnier. Marie écrira même une « Elégie en faveur et personne du **seigneur Gratian Meissonnier, mon cousin** ». Il voit une parenté entre les Romieu d'Arles et des Romieu d'Espagne, remontant au XII^e... M. Bourras va jusqu'à faire un lien entre les Romieu de Saint-Fortunat et les Romieu d'Arles, en référence aux armoiries qui présentent des similitudes, dont la silhouette de pèlerin, mais, pour Le Sourd, aucune preuve certaine n'atteste de la présence des Romieu à Saint-Fortunat avant le XVII^e.

M. Villain, autre chercheur, rattache aussi les Romieu de Pradelles aux Romieu d'Arles, et il confirme la thèse de M. Bourras sur leur lien avec l'Espagne au XII^e (*La France Moderne – 1906*). Il va encore plus loin en proposant une généalogie toute différente de Jacques et de Marie : ils seraient les enfants d'un Jean de Romieu, qui « se fixa à Pradelles vers 1550 suite à son mariage avec demoiselle Auberts du diocèse de Viviers ».

A. Le Sourd, dans son ouvrage de 1934, n'accordera pas crédit à cette hypothèse de filiation, tout en reprenant à son compte une recherche détaillée sur les Romieu de Pradelles.

Ce qui l'amènera, s'appuyant sur les travaux de **M.A. Boudon-Lashermes**, et en suivant la descendance d'un **Jacques de Romieu**, né vers 1500 et venant de **Brive-Charensac**, marchand à **Pradelles** de son état, jusqu'à la famille **Frévol de Ribains**, qui, dans son *château de Mazigon*, est en possession de ce **portrait** attribuée à une **Marie de Romieu**.

Si une Marie de Romieu a fait l'objet d'un portrait, elle a donc bien existé ! Mais est-ce la Marie de Viviers ?

Une recherche généalogique récente des **Romieu de Mazigon (Pradelles)** mentionne bien une **Marie, née en 1670**, et qui de fait pourrait être celle du portrait évoqué par Le Sourd dans son ouvrage. Mais pas de Jacques dans cette lignée là, ce qui démonte la thèse de Villain.

Jacques (de) Romieu (1555-1632).

Il n'est pas aisé de résumer simplement la vie de **Jacques Romieu** ...

Auguste Le Sourd développe largement, avec beaucoup de détails, certains contradictoires, les différentes phases de cette vie qu'il qualifie de « diverse », et qui s'inscrit pour partie au temps de la fin des conflits entre catholiques et huguenots. Il fait référence à des écrits de **Jacques de Bannes** (1591-1657, chanoine et historien) et **Monseigneur Jean de L'Hostel** (Evêque de Viviers de 1573 à 1621, avec lequel il fut un moment en conflit), tous deux en partie contemporains de Jacques, ou des recherches de **Guillaume Colletet** cité à propos des œuvres de Marie.

Si l'on sait, selon lui-même, qu'il fut d'abord *enfant de cœur* de la cathédrale, on le retrouve ensuite **étudiant à Paris** vers 1580-82. Il y obtient un premier diplôme de *maitre ès-arts*, ancêtre du titre de bachelier ès-lettres. Alors *secrétaire de la chambre du Roi*, il fera publier en septembre 1581 l'ouvrage attribué à sa sœur Marie. Puis il poursuivra des études de droit à **Toulouse** en 1587-88, période où il fit de nombreuses dettes d'argent. Mais son diplôme de droit qui lui permettra d'accéder à de plus hautes fonctions, lui, est rattaché à l'université de **Valence** qui lui décerne en 1590 le titre de *docteur ès-droits*.

Il progresse dans la hiérarchie du cercle fermé du chapitre de la cathédrale, en conflit avec certains de ses contemporains quant à l'attribution des bénéfices associés aux différentes charges. En aout 1580, il prend possession, par procuration à Maitre Chesneau, de son *canonicat* de Viviers ; en 1586, il obtient une première fois le titre de *présentateur* de la cathédrale, 3^{ème} dignité dans l'ordre du chapitre ; il reçoit les *ordres mineurs* en septembre 1589, le *sous-diaconat* en mars 1590. En février 1594, il est porté à la dignité de *chanoine-sacristain*. Il n'accèdera à la *prêtrise* qu'en juin 1607 !

Une première fois en 1593, il fut nommé *procureur* du chapitre, ce qui lui valut d'intervenir dans la gestion de la défense la cité de Viviers avant la paix de 1594. Puis à nouveau en 1599, dans des circonstances plus faciles. En 1601, il fut nommé pour un an *receveur des décimes* du clergé...

De par ces différentes charges, par intermittence, il fut *recteur* des chapelles de Balma et d'Ursi et de la chapellenie de Turcy, sises en l'église-cathédrale, ainsi que des prieurés de Saint Marcel d'Ardèche, d'Ucel et de Vals !

L'on sait qu'en octobre 1582 il est présent à Viviers, en tant que témoin du mariage de sa cousine Espérance. Il signe l'acte du nom et titre *Jacques Romyeu, chanoine de l'église cathédrale de Viviers*.

Il assiste par intermittence aux réunions du chapitre entre 1584 et 1588, tout en poursuivant en parallèle ses études et sa « carrière littéraire », lancée par la publication à Lyon, en 1584, des « *Mélanges* » de *Jacques de Romieu, Vivarois, secrétaire de la Chambre du Roi*.

En mai 1587, c'est sous le nom de *Maistre Jacques de Romieu, maistre ès arts, chanoine de l'église cathédrale de Viviers* qu'il donne procuration à son oncle *Perrinet des Auberts, professeur ès droits, chanoine et sacristain de la cathédrale*, pour accepter en son nom les bénéfices attachés à ses charges, ce que lui contestera longtemps l'évêque, Monseigneur d'Hostel.

En 1604, peut-être pour valoriser son diplôme de droit, il se fit inscrire comme *avocat en la cour de Mr le Sénéchal de Nimes*, mais Le Sourd n'a pas trouvé trace de travaux associés.

Sur la fin du XVIe, il a entrepris en tant qu'*historien* des *Recherches sur l'antiquité de l'église-cathédrale de Viviers*, dont un *manuscrit in-folio* a été consulté par le chanoine **Rouchier** (in *Histoire*

du Vivarais – 1861), et qui aurait pu, selon A. Le Sourd, se trouver un moment dans la Bibliothèque du séminaire de Viviers, et qu'il considère aujourd'hui (en 1934 !) perdu ...

Enfin, pour compléter cette vie « diverse », il s'est aussi intéressé à la **chimie** et à la **transmutation**. C'est le chanoine Jacques De Bannes qui nous livre cette facette originale du personnage !

Parmi les écrits attribués à Jacques, nous retiendrons **deux curieux sonnets**, sans doute écrits sur la fin de sa carrière poétique : **Jacques**, le **Sacristain catholique** de la cathédrale de Viviers, y fait un sincère **éloge à Olivier de Serres**, le **huguenot**, et à son travail au Pradel.

Pour compléter cette biographie, A. Le Sourd consacre un chapitre particulier aux **demeures et propriétés** de Jacques de Romieu en Vivarais. Au cœur de la ville, il eut en propriété ou simple jouissance **trois maisons « à l'intérieur du Château »**, en plus de la **maison familiale** de la rue **Chabrerie** (rue qui monte à la Roche mais ne-passe-pas !). Hors des murs, il acheta en 1596 au **capitaine Maulcuer**, de Saint-Remèze, une **propriété « quartier Valflorie, appelée jadis le moulin vieux, avec diverses terres comprises entre le chemin de Gras et l'Escotays, et un moulin terrier à moudre le blé »**. Il y allait souvent, y devint même **apiculteur**. Lorsqu'il l'a mettra en métayage, il y conservera le colombier pour son usage personnel et poursuivre son activité d'apiculture.

Selon **Jacques de Bannes** qui en parle dans un « **Rolle des chanoynes qui vivoynnt l'an 1599 et autres de l'église** », « **Jacques de Romieu, sacristain, mourut l'an 1632 ; il gît à la chapelle de la Sainte Trinité au dernier du grand autel, dans le tombeau d'Elizabet de Poitiers, fame du mareschal de Bousicaud** ». Il ajouta en marge de son manuscrit : « *son corps a été inhumé dans la chapelle Saint Jacques⁵, à la main de l'évangille, derrière le grand autel* ».

Marie de Romieu (? - ?), Poétesse ou mythe ?

La BNF, Bibliothèque Nationale de France, présente sur son site Gallica la version des **Œuvres poétiques de Marie de Romieu (1581)**, telles que republiées en 1878 avec une préface et des notes de **Prosper Blanchemain**. Un fac-similé récent est consultable dans la bibliothèque du CICP.

Le CICP s'est également porté acquéreur d'un exemplaire numéroté de l'ouvrage réalisé par **Auguste Le Sourd**, archiviste-paléographe, qui publia en 1934 ses **Recherches sur Jacques et Marie de Romieu, poètes vivarois** à l'imprimerie *Réveil du Beaujolais* de Villefranche s/Saône.

Nous disposons également d'une réédition des **Premières Œuvres poétiques de Marie de Romieu**, dans la collection des **Textes Littéraires Français**, sous forme d'une **Etude et édition critique** par **André Winandy**, à la Librairie Doz de Genève (1972).

Si pour Jacques de Romieu, l'ainé d'une fratrie de quatre enfants, nous disposons de suffisamment d'éléments, il n'en est pas de même pour Marie, sa sœur, dont mêmes les dates de naissance et de décès n'ont pas été attestées ni même retrouvées par A. Le Sourd, pourtant expert dans l'exercice des recherches historiques locales.

En interprétant les textes publiés, nous comprenons qu'elle est bien la sœur de Jacques (elle signe une épître à son frère) et elle partage avec lui des parentés affichées, qu'elle a un fils (elle lui dédie

⁵ **Mgr Hilaire**, dans une brochure sur la cathédrale, explique que la chapelle Saint Jacques est bien celle où fut ensevelie la maréchale de Boucicaud, et dont **Mgr de Suze**, successeur de Mgr d'Hostel, fit la sacristie.

un sonnet), qu'elle doit être mariée (les charges de « son ménage » lui empêche d'écrire autant qu'elle le souhaite). Mais tout cela n'est qu'interprétation. Pas des preuves comme des actes notariaux, ou autres écrits d'époque.

Dans son ouvrage, Le Sourd va jusqu'à douter de l'existence même de Marie, intitulant deux des quinze chapitres de son étude « Marie de Romieu n'a pas existé » et « Marie de Romieu a existé », sans prendre vraiment position au final.

C'est donc à Paris en **1581** qu'est édité, à la demande de son frère Jacques, « **Les Premières Œuvres Poétiques de Mademoiselle Marie de Romieu, Vivaroise, contenant un bref Discours que l'excellence de la femme dépasse celle de l'homme, non moins récréatif que plein de beaux exemples** ». Ce texte, qui peut paraître novateur pour l'époque, a été écrit par Marie en réponse à des écrits misogynes de son frère adressés à leur oncle des Auberts, chanoine de la cathédrale de Viviers.

Un des sous-entendus d'Auguste Le Sourd serait que Jacques pourrait être l'auteur de ces textes, en ayant sélectionné ses meilleurs écrits pour les publier sous le pseudo de Marie, plus « porteur », en les accompagnants de contributions, réelles ou factices, d'autres jeunes gens de son entourage célébrant cette sœur imaginaire, mais les spécialistes de la poésie du XVI^e réfutent cette interprétation, tant les textes signés Marie sont marqués par sa féminité.

Si elle fut portée aux nues par **Guillaume Colletet** (1598-1659, poète et essayiste), elle fut aussi quelque peu critiquée tant pour certaines de ses thèses que pour la forme légère de ses propos. Écoutons, pour le plaisir, ce qu'il dit de Marie, sans l'avoir jamais rencontrée à priori :

« Quand la beauté de l'esprit se rencontre avecque la beauté du corps, et qu'une femme esclate esgalement par l'une et par l'autre, il faudroit estre bien farouche et bien barbare pour ne point aymer tant de perfection en une seule créature et bien ingrat envers le créateur de ne point le bénir en consiférant un si noble ouvrage...

... elle fut marié comme je l'apprens d'un de ses sonnets qu'elle adresse à son fils...

(puis à propos de son discours sur l'excellence de la femme)

... quoyque je fasse beaucoup d'estat du poème de cette belle et gentille femme, je fonde plutôt l'estime que j'en fais sur la diversité des histoires qu'elle allège et sur ses nobles sentiments que sur la pompe et la beauté de ses vers, qui n'ont pas sans doute tous les agréments que pouvoient avoir sa conversation et son visage. En voicy le commencement :

« Nous avons bien souvent à mépris une chose
Ignorant la vertu qui dans elle est enclose
Faute de rechercher dignement le prix,
Qui pourrait estonner de suite nos esprits ;
Car comme un coq qui trouve une perle perdue
Ne sachant la valeur de la chose inconnue
Ainsy, ou peu s'en faut, l'homme ignare ne sçait
Quel est entre les deux sexes le plus parfait,
... »

Si je n'avois une grande déférence pour le beau sexe, j'avoue que j'aurois peine à m'empêcher de déclamer contre l'étrange césure de ces derniers vers...

... son Hymne de la Rose est une jolie invention (imitation ?) d'une ode d'Anacréon sur le mesme sujet, qui avoit est traité par Belleau, par Ronsard, par Baïf, par Du Bellay...

... elle composa encore en prose française une Instruction pour les jeunes Dames... mais je conseille à celles qui voudront conserver leur innocence et vivre dans la pureté de consulter d'autres oracles que ceux-là... c'est plutôt une instruction à bien faire l'amour qu'à vivre dans la retenue... cet ouvrage me feroit volontiers douter qu'elle estoit un peu sujette à ses passions et que la vertu dont elle parle si souvent dans ses vers résidoit plutôt sur ses lèvres que dans son cœur. »

Arrêtons là ces références aux écrits de Colletet, même si elles sont instructives sur ce qu'est en réellement l'œuvre attribuée à Marie.

En 1612, c'est autour de la parution à Paris de « **La messagère de l'amour** ». Alors pourquoi Marie, si elle en est bien l'auteure, n'était-elle pas mentionnée, sinon présente, lors du règlement de la succession de son père Etienne en 1591 ? Peut-être parce qu'elle n'a jamais existée ? En tout cas, hors les écrits portant son nom ou initiales, A. Le sourd n'a trouvé **aucune trace (0 fois) de Marie dans les registres notariaux** du Vivarais, alors que pour sa **parenté**, il a trouvé **citations** de ses frères **Jacques 324 fois, Michel 69 fois, Nicolas 55 fois**, de ses cousines **Jeanne 6 fois et Pétronille 8 fois** pour ne donner que quelques exemples parmi d'autres. Et quid de sa descendance, de son supposé mariage ?

Tout ceci est bien mystérieux, n'est-ce pas !

Alors où repose-t-elle, où se trouve la dalle de « **celle qui... toute sa vie aimait la Rose fraîche** », qu'elle évoque à la fin de son hymne à la rose que nous reproduisons ci-dessous.



Marie de Romieu

Hymne de la rose,

A Madame Françoise de la Rose

*Je veux chanter icy la beauté de la Rose,
Qui de toutes les fleurs la beauté tient enclose ;
Puis la Rose je veux à la Rose donner,
A toi, Rose, qui peut tout un monde estonner,
E ravir les esprits d'un singulier bien dire
Qui à la volonté doctement les attire.
Au-dedans d'un jardin s'il y a rien de beau,
C'est la Rose cueillie au temps du Renouveau.
L'aube a les doigts rosins, de Roses est la couche
De la belle Vénus, et teincte en est sa bouche ;
En Paphos sa maison est remplie toujours
De la soefve odeur des Roses, fleurs d'Amour.*

*La Rose est l'ornement du chef des Damoisselles ;
La Rose est le joyau des plus simples pucelles ;
De Rose est semé des Charites le sein ;
De son parfait parfum le ciel mesme en est plein.
Bacchus, ce deux fois né, ce Bassar venerable,
Faict de Roses garnir sa bien-garnie table,
Et verse incessamment les Roses près le vin,
Versant aussi le vin pras les Roses sans fin.
De Roses l'amoureuse embasmera son coffre,
Lors que de son amy le linge blanc encoffre.*

*Quand le jour adviendra de mon dernier vouloir,
Je veux par testament expressement avoir
Mille rosiers plantés près de ma sépulture,
Afin qu'à l'advenir, grands, soient ma couverture.
Puis l'on mettra ces vers engravés du pinceau
En grosse lettre d'or, par-dessus mon tombeau :
« Celle qui gist icy, sous cette froide cendre
Toute sa vie aima la Rose fresche et tendre
Et l'aima tellement qu'après que le trespas
L'eut poussée à son gré aux ondes de là bas
Voulut que son cercueil fut entouré de Roses
Comme ce qu'ell' aimoit par-dessus toutes choses. »*

Jacques de Romieu

Deux sonnets en hommage à Olivier de Serres

A Monsieur de Serres, sieur du Pradel, sur son Théâtre des Champs

*L'ouvrage que ne craint la rigueur de l'enuie.
Ny la suite des ans l'un sur l'autre entassez,
N'a besoin de renfort, mon PRADEL qui passez
Tous ceux qui ont écrit de la champestre vie.*

*Car comme je vous lis, mon ame est si ravie
De tant d'utilitez & discours enlassez
Des secrets inconnus qu'au public vous laissez,
Que voir autre que vous du tout je me dénie.*

*Mes vers n'ont pas pouvoir de rendre forts vos écrits :
Aussi de le penser je m'en seray repris ;
Mon petit don ne vole à si hautain mérite.*

*Car comme le soleil de sa vive clarté
Offusque le moins clair, ainsi peu mérité,
J'auroy plutôt de vous ce que tant d'heur mérite.*

Par Jacques de Romieu, Docteur ès droit, chanoine et Sacristain de Viviers

*Pallade, Columelle & Varron & Caton,
N'ont rien dit de plus clair, de disert & d'utile,
Parmy tant d'art des champs, dont leur page est fertile,
Que toy, SERRES l'honneur de l'Eschole à Platon.*

*Aussi tu ne crains point l'outrage de Clothon,
Ny le regret de ceux qui n'ont l'esprit habile
De survivre à leur nom, d'un profitable style,
Tel que le tien du Ciel qui tient du plus haut ton.*

*Les champs en ta faveur soyent tous couvert d'ombrage
Pour du hale d'Esté défendre ton visage :
Et pour avoir conduit, couronné de laurier,*

*Des Tusques aux Françopis les Nymphes Serienes
Et peuplé de Meuriers nos monts, rives & plaines,
J'appens à ton PRADEL un vaisseau de Meurier.*

Du même Jacques de Romieu